

Forêt, biodiversité et lutte contre la désertification

Le Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification est pilote de plusieurs mesures d'adaptation dans ses divers domaines de responsabilités.

- Forêt

La mise en oeuvre du Plan Directeur de Reboisement (PDR) et de la Stratégie Nationale de surveillance et de suivi de la santé des forêts, adoptée en 2009 sur 15 ans, prévoient, en collaboration avec le Centre de Recherche Forestière :

- le reboisement avec des espèces autochtones,
- l'introduction de nouvelles espèces résistantes au stress hydrique,
- la surveillance de la vitalité des forêts,
- des analyses et tests des espèces sylvicoles.

- Protection des sols contre l'érosion et lutte contre la désertification

La mise en œuvre du Plan d'Action National de Lutte Contre la Désertification (PANLCD), adopté en 2001 sur 20ans, et celle de son Système de Suivi-Evaluation concourent à l'adaptation aux changements climatiques. Elle est complétée par la mise en place d'un Système d'Alerte Précoce à la Sécheresse.

Un projet de plantation d'un million de palmiers dattiers est lancé à l'horizon 2015 dans les oasis de Tafilalet (*budget 1.25 milliard de dirhams*). A l'horizon 2030, ce projet se fixe pour objectifs la protection des palmeraies, la reconstitution et la réhabilitation des oasis par la plantation de 2.9 millions de palmiers (*budget total 3.23 milliards de dirhams*).

- Biodiversité

La mise en œuvre de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité vise la surveillance de la résilience des espèces et la protection des espèces menacées.

- Chasse

La réorganisation et la modification des pratiques de chasse suite à la migration des espèces due aux changements climatiques sont à l'étude.

